

# Lupiac

**BULLETIN MUNICIPAL**

semestriel Octobre 2016 - N°5

**NOTRE CLOCHER**



Electrification des 4 cloches le 12 Août 2016



**PÊLE-MÊLE**



Financement participatif pour la place d'Artagnan



Festival d'Artagnan 14 août 2016



Création de cendriers pour la plage de Lupiac par les enfants de l'école

## LE MOT DU MAIRE

Nous avons consacré beaucoup d'énergie au début du printemps afin de parvenir à l'installation de Sylvie et Philippe à la Taverne de d'ARTAGNAN. Ils ont ouvert le 1er mai 2016. Quel bonheur de pouvoir aller chercher une baguette et boire un café en terrasse !

Quel plaisir de pouvoir dire que, cet été, il y avait quatre points de restauration à Lupiac. Il y en avait pour tous les goûts ! On avait le choix d'aller au restaurant Gastronomique « La Sabatère », à « La Guinguette » au bord du lac de Lacoste, et, sur la place du village à « La Taverne de d'Artagnan » ou au « Colombier Rouge », chez Cathy, le salon de thé-brocante que le Prince William a choisi pour y déguster une crêpe au chocolat et boire un chocolat chaud. Quel bonheur aussi de lire PLAISIR du GERS, la belle revue avec son reportage sur d'Artagnan et de voir Lupiac en bonne place !

Pour ce qui concerne l'aménagement de la place, j'avais déjà des accords de subventions importantes mais je cherchais une solution pour faire diminuer la part communale du projet. Ma fille Jeanne m'a fait penser au site participatif sur Internet (Crowdfunding). Elle m'a aidé et nous avons trouvé une plateforme pour héberger notre financement participatif. Cette plateforme, une start-up parisienne, est exclusivement consacrée au patrimoine, et se nomme DARTAGNANS ! Merci Jeanne, grâce à ton idée, à ce jour, le 18 octobre 2016, nous avons déjà 18 820 € qui ont été versés sur la plateforme, et un grand merci à tous les contributeurs.

Notre slogan est « Redonnez à d'ARTAGNAN la Place qu'il mérite ».

Cette campagne d'appel aux dons a été prolongée jusqu'à la date définitive du 11 novembre 2016. Pour ceux qui ne vont pas sur internet, ils trouveront dans ce bulletin l'intégralité de ce qui est écrit sur la plateforme.

Le projet est lancé. Notre architecte-urbaniste travaille actuellement à la description du projet définitif. L'appel d'offres sera lancé en suivant au mois de novembre. Les travaux débuteront fin décembre ou début janvier. Il est prévu environ trois mois de travaux. Nous voulons que ces travaux se déroulent rapidement avant la saison touristique. Ils occasionneront sûrement quelques gênes par rapport à vos habitudes. Nous vous remercions de votre compréhension.

Nous avons le financement pour refaire pratiquement tout l'éclairage public du village. Ce programme a été étudié par le syndicat d'électrification et entre dans le plan des économies d'énergie. Ce programme comprend : la pose d'un programmeur pour le moulin, le remplacement des réverbères au milieu des trottoirs (faubourgs St Jacques et St André) par des lanternes, la réfection totale de l'éclairage du foirail, l'éclairage des chemins de ronde, la réfection de l'éclairage de la place d'Artagnan et la mise en lumière de la statue équestre.

L'été a été animé à Lupiac. Je tiens à remercier tous ceux qui ont œuvré dans toutes les associations pour animer le village et le rendre de plus en plus attrayant.

En matière de travaux, nous avons réussi à électrifier les cloches. Nous avions le projet depuis 2014, mais les devis étaient trop élevés. Frédéric Cornu a réussi à avoir un devis trois fois moins cher que les premiers devis (moins de 5000 €). Nous avons choisi l'entreprise Laumailé de Bordères sur Echez. Le Conseil Municipal a choisi de faire sonner tous les jours l'Angélus à midi et à 19 heures. Nous espérons ne jamais sonner le tocsin qui est une sonnerie d'alerte pour des événements graves. Les autres sonneries dépendent du Carillonneur. Richard Latorre a été nommé par Monsieur l'Abbé Carillonneur de l'église de Lupiac. Vous trouverez dans ce bulletin un dossier « carillon ». Nous remercions Marcel Aïo, pour ses recherches et ses connaissances.

Nous vous souhaitons une bonne lecture du Bulletin Municipal N°5. Nous restons tous à votre écoute.

Véronique THIEUX LOUIT

## COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

# 24

*Le Conseil Municipal s'est réuni le 12 avril 2016 à 21 h, sous la présidence de Véronique THIEUX LOUIT, Maire.*

*Etaients présents , Mesdames THIEUX LOUIT Véronique, FOURQUET Isabelle, CORNU Christelle, Messieurs CORNU Frédéric,*

*LUIS Bernard, DURIEZ Bruno, MAGNE Patrick, FILLOS Maxime, GRIVAZ Jean-Marie, LABORDE Simon.*

*Formant la majorité des membres en exercice.*

*Etait absent et excusé , Monsieur DESBARATS Joël, Secrétaire de séance. Mme FOURQUET Isabelle.*

**Approbation du compte rendu du 02 février 2016 , après lecture, le compte rendu est approuvé.**

**Présentation du COMPTE ADMINISTRATIF 2015 par Monsieur Frédéric CORNU, Premier Adjoint.**

Madame Véronique THIEUX LOUIT ayant établi le CA 2015 quitte la séance.

Les chiffres s'établissent comme suit :

Investissement	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Dépenses	351 839.00 €	96 720.24 €	5 021.91 €
Recettes	351 839.00 €	86 870.21 €	
<b>Fonctionnement</b>			
Dépenses	463 155.59 €	399 847.39 €	
Recettes	463 155.59 €	465 258.49 €	

**Résultat de clôture de l'exercice** . Investissement : -39 850.03 €    Fonctionnement : 65 411.10 €    **Résultat global : 25 561.07 €**

Monsieur le Premier Adjoint explique les chiffres et commente les résultats en précisant que le déficit de l'investissement est normal puisque dans les budgets des communes l'investissement se finance l'année N+1. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents le Compte Administratif de la commune.

**AFFECTATION DES RESULTATS 2015, présentée par Monsieur Frédéric CORNU, Premier Adjoint**

Monsieur Frédéric CORNU, présente au Conseil Municipal l'affectation des résultats 2015 pour le budget primitif 2016

Excédent de fonctionnement(2015)	27 586.51 €
Excédent reporté (année précédente)	37 824.59 €
Excédent de fonctionnement cumulé	65 411.10 €
Déficit investissement	39 850.03 €
Déficit des restes à réaliser	5 021.91 €
Besoin de financement (déficit investissement +déficit RAR)	44 871.94 €
Résultat d'exploitation au 31/12/2015 : excédent	65 411.10 €
Affectation complémentaire en réserve(1068)	44 871.94 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	20 539.16 €
Résultat investissement reporté(001) : déficit	39 850.03 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents le Compte Administratif de la commune. Madame Véronique THIEUX LOUIT revient dans la séance.

**Présentation du COMPTE DE GESTION 2015 par Madame Véronique THIEUX LOUIT, Maire** : Madame le Maire présente au Conseil Municipal le Compte de Gestion établi par Monsieur EGLIN, receveur de la commune. Ce document est établi à la clôture de l'exercice et retrace les titres à recouvrer et les mandats émis par la commune. Les chiffres sont identiques à ceux présentés dans le Compte Administratif présenté par Monsieur le Premier Adjoint. Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion à l'unanimité des membres présents.

**Vote du taux des taxes 2016** : Madame le Maire présente au Conseil Municipal le tableau des taxes 2016 pour la commune de Lupiac tel que transmis par le service des impôts.

	Bases 2015	Taux 2015	Bases 2016	Produit à taux constant 2016
Taxe habitation	264 323	14.17 %	271 600	38 486
Taxe foncière(B)	165 420	33.00 %	171 600	56 628
Taxe foncière (NB)	49 590	116.00 %	50 000	58 000

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter le taux des contributions directes pour l'année 2016.

**Présentation du BUDGET PRIMITIF 2016 par Madame Véronique THIEUX LOUIT, Maire**. Madame le Maire donne lecture du Budget Primitif 2016 qui se présente comme suit :

<b>Investissement</b>	
Dépenses	356 094.34 € dont 5 021.91 € de RAR
Recettes	356 094.34 €
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses	462 757.66 €
Recettes	462 757.66 €

En investissement, pour l'instant sont inscrits au budget, l'électrification des cloches, la poursuite de l'étude du PLU, et les travaux à l'ALAE (nous devrions avoir une subvention de la CAF de 2 400 €) et enfin la mise en place d'une signalétique d'intérêt local.

**Attention . Les chiffres de l'investissement « dépenses » (capital des emprunts + investissement de l'année), sont majorés cette année de la valeur de la Statue Equestre de d'ARTAGNAN soit de 245 000 €. Il en est de même pour la partie des recettes.**

Madame le Maire précise qu'à ce jour, nous n'avons pas toutes les réponses aux demandes de subventions pour l'aménagement de la Place d'ARTAGNAN, et les travaux d'éclairage public. Nous les inscrirons dès que possible en réalisant un budget supplémentaire.

Les subventions sont reconduites au niveau de celles versées l'année 2015, sauf : une baisse de 300 € de la subvention d'ALFA Sud-Ouest (600 € en 2015). Ce montant paraissant disproportionnée par rapport aux cotisations des autres partenaires de l'Association ALFA Sud-Ouest. Suppression de la subvention de l'ADDA qui n'a pas fait de demande et baisse de 100 € à l'école de Musique du Terroir, baisse due à une diminution du nombre d'élèves de Lupiac.

**Frais de fonctionnement scolaire** , Madame le Maire rappelle qu'en 2015 le montant des frais de fonctionnement scolaire tels qu'ils apparaissent sur le Compte Administratif 2014 était de 2 607,03 € par élève. Le Compte Administratif 2015 fait apparaître une dépense de 55 332,51 € soit une charge par enfant scolarisé de 2 049,35 €, inférieure à celle de l'année précédente. Cette année le Conseil Municipal décide de mettre en recouvrement 60 % de ce montant, soit 1 230 € par élève.

## Questions diverses

1. Une terrasse sera installée devant la Taverne de d'Artagnan pour en faciliter l'accès.
2. Le syndicat de la Douze propose l'installation d'abreuvoirs pour le bétail.  
Monsieur Bernard LUIS, délégué, passera chez les personnes concernées pour leur présenter ce projet.
3. Panneaux de lieu-dit. Certains panneaux de lieu-dit ont disparu et le Conseil Municipal décide de les remplacer.

# 25

*Le Conseil Municipal s'est réuni le 4 mai 2016 à 21h, sous la présidence de Véronique THIEUX LOUIT, Maire.*

*Étaient présents*, Mesdames THIEUX LOUIT Véronique, FOURQUET Isabelle, Messieurs DURIEZ Bruno, FILLOS Maxime, GRIVAZ Jean-Marie, LABORDE Simon, formant la majorité des membres en exercice.

*Étaient absents et excusés*, Madame CORNU Christelle, Messieurs CORNU Frédéric, LUIS Bernard,

MAGNE Patrick, DESBARATS Joël,

*Secrétaire de séance*, Mme FOURQUET Isabelle

**Approbation du compte rendu du 12 avril 2016 . après lecture, le compte rendu est approuvé.**

**Occupation du Domaine Public sur la Place d'ARTAGNAN** : Madame Cathy DUCLOS et la SAS TAVERNE DE D'ARTAGNAN, demandent de pouvoir utiliser une partie de la place d'Artagnan pour y installer des terrasses pour leurs établissements. Cathy DUCLOS demande une surface approximative de 50 m<sup>2</sup>. La SAS TAVERNE d'ARTAGNAN une surface d'environ 60 m<sup>2</sup>. Madame le Maire précise que cette occupation du domaine public ne peut se faire qu'en contrepartie du versement d'une redevance à la commune. Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer à la fois sur la location de ces surfaces à Madame Cathy DUCLOS et à la SAS TAVERNE DE D'ARTAGNAN et sur l'instauration de la redevance. Il est décidé de garder le même tarif qu'en 2015 soit 1 € du m<sup>2</sup> pour l'année 2016. Clôture de la séance à 11 h 15.

# 26

*Le Conseil Municipal s'est réuni le 7 Juin 2016 à 21h, sous la présidence de Véronique THIEUX LOUIT, Maire.*

*Étaient présents*, Mesdames THIEUX LOUIT Véronique, FOURQUET Isabelle, Messieurs CORNU Frédéric, DURIEZ Bruno, GRIVAZ Jean-Marie, LUIS Bernard, FILLOS Maxime, MAGNE Patrick, LABORDE Simon

*L'ensemble formant la majorité des membres en exercice. Était absent et excusé*, M. DESBARATS Joël.

*Secrétaire de séance*, M. GRIVAZ Jean-Marie.

**Approbation du compte rendu de la réunion du 04 mai 2016, approuvé à l'unanimité des membres présents.**

**TIGF** : Madame le Maire présente au Conseil le dossier d'instruction administrative du projet de construction et d'exploitation de la canalisation DN900 Lussagnet-Barran (gazoduc Gascogne-Midi). Suite à cette instruction et à ses conclusions l'enquête publique pourra débuter. Le Conseil Municipal se prononce favorablement, mais émet un vœu. Le Conseil Municipal souhaite que la base de vie du futur chantier soit installée sur un petit village proche du chantier plutôt qu'en bordure de la RN 124 afin que nos territoires hyper-ruraux bénéficient un peu de l'apport économique généré par ce projet.

**TENNIS** : Madame le Maire annonce que vu le manque d'adhérents, le Conseil d'Administration du Club de Tennis de Lupiac a voté sa dissolution. Le solde du compte sera donc versé à la Commune, après les derniers paiements d'assurances et de frais de clôture de compte.

## **MULTIPLE RURAL**

- Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que les anciens locataires du multiple rural n'avaient pas rendu le bien en l'état initial (plafond, diverses petites choses et suppression du four qui appartenait à la Commune). Elle aimerait connaître la position du Conseil Municipal par rapport à cet état des lieux de sortie. Après discussion, il est décidé d'approfondir le dossier et de contacter l'assistance juridique.
- Travaux : pour installer les nouveaux commerçants au Multiple Rural, la commune a créé un cloison afin de séparer l'ancien fournil en une cuisine de restaurant et une réserve. La commune a fini les travaux de mise en accessibilité des sanitaires et a créé un passe-plat. La Commune construira une terrasse provisoire, vu les dénivelés. Après les aménagements de la Place, elle sera déplacée dans la cour sud du bâtiment. Il sera fait un état des travaux et un avenant à l'état des lieux.
- Poubelles : il sera mis des poubelles (jaune et marron) et un petit récup-verre derrière le Colombier et la Taverne. Ces poubelles sont exclusivement réservées aux commerçants. Le SICTOM se charge de l'embellissement du tour des containers.  
**Le Conseil Municipal signale beaucoup trop d'incivilités lors du tri sélectif, certains n'ont pas compris que l'aire de poubelles n'est pas une déchetterie. (Sacs GEDIMAT)**

**Coût du dépôt de pain** . Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que depuis le mois d'août 2014, soit 20 mois, la Commune a organisé un dépôt de pain à l'agence postale. La charge de ce maintien de service s'élève à 3 398 €, soit 169,90 euros par mois. Le Conseil Municipal est satisfait de l'aide apportée aux habitants.

**Nouveaux produits à la boutique du Musée** . des dépôts ventes sont mis en place (DVD). Validation de tarifs pour des nouveaux produits (cartes postales, magnets, briquets, dés à coudre, porte-clefs, crayons à papier, crayons de couleurs, mugs, sacs shopping, tee-shirts).

**Travaux éclairage public** . Il s'agit de réactualiser la délibération passée en réunion du 02 février 2015 concernant la demande de subvention au titre de la réserve parlementaire de Monsieur Franck MONTAUGÉ, Sénateur du Gers.

**Travaux Place d'Artagnan** . Madame le Maire sollicite l'autorisation du Conseil Municipal de demander une subvention à la Région Midi Pyrénées-Languedoc Roussillon, suite à la rencontre avec Monsieur Jean-Louis GUILHAUMON, Vice-Président en charge du Tourisme et du Thermalisme.

#### **QUESTIONS DIVERSES :**

**Entretien des chemins** : Discussion sur les chemins qui sont à entretenir en priorité.

Demander à la Communauté de Communes de réaliser une passerelle au déversoir du lac (futur GR).

Un rendez-vous sera pris avec les services du Conseil Départemental du Gers pour arriver à entretenir le village sans produits phytosanitaires.

**Licences IV** . Le classement de la Commune de Lupiac en Commune Touristique a permis de pouvoir réobtenir sur la Commune deux licences IV. Laurent NOUGUES a eu l'autorisation d'acheter la Licence IV du restaurant de Luppé-Viole, et de la transférer à la Guinguette du Lac. La licence IV communale est donc louée maintenant à la Taverne de d'ARTAGNAN. Séance levée à 22 h 50 m.

**27** *Le Conseil Municipal s'est réuni le 6 juillet 2016 à 21 h, sous la présidence de Véronique THIEUX LOUIT, Maire.*  
*Étaient présents.* Mesdames THIEUX LOUIT Véronique, FOURQUET Isabelle, Messieurs CORNU Frédéric, DURIEZ Bruno, GRIVAZ Jean-Marie, LUIS Bernard, FILLOS Maxime.

*Procuration.* Mme CORNU Christelle à Mme THIEUX LOUIT Véronique.

*L'ensemble formant la majorité des membres en exercice. Étaient absents et excusés :* M.DESBARATS Joël, CORNU Christelle, MAGNE Patrick (procuration à Véronique THIEUX LOUIT), LABORDE Simon.

*Secrétaire de séance.* Mme FOURQUET Isabelle.

**Approbation du compte rendu de la réunion du 7 juin 2016 ; approuvé à l'unanimité des membres présents.**

**Office du Tourisme du Pays d'Armagnac.** Mathieu DINGUIDARD, technicien au Pays d'Armagnac est venu présenter au Conseil Municipal le projet de la création d'un Office de Tourisme de Pays. Après cette présentation, le Conseil Municipal a pris une délibération de principe sur ce projet de regroupement de tous les OT et a émis le vœu que ce nouvel Office de Tourisme de Pays se nomme «Office du Tourisme du Pays de l'Armagnac et de d'Artagnan»

**Chantiers d'été.** du 18 au 23 juillet 2016 les jeunes du village (de 11 à 18 ans) auront la possibilité de participer à un chantier d'été à Lupiac. Ils auront une rémunération de 60 € pour un temps de travail de 15 heures.

**Questions diverses** . Vu le surcroît de travail au Musée entre le 10 juillet et le 20 août, il sera recruté une personne du village pour y faire le ménage, le personnel d'accueil ne pouvant effectuer ce travail en cette période. Séance levée à 22 h 00.

**28** *Le Conseil Municipal s'est réuni le 23 août 2016 à 21 h, sous la présidence de Véronique THIEUX LOUIT, Maire.*  
*Étaient présents.* Mesdames THIEUX-LOUIT Véronique, FOURQUET Isabelle, Messieurs CORNU Frédéric, LABORDE Simon, DURIEZ Bruno, FILLOS Maxime, GRIVAZ Jean-Marie, LUIS Bernard, formant la majorité des membres en exercice.  
*Étaient absents et excusés.* Monsieur DESBARATS Joël, CORNU Christelle,

*Secrétaire de séance.* Monsieur GRIVAZ Jean-Marie

**Approbation du compte rendu de la réunion du 06 juillet 2016 ; approuvé à l'unanimité des membres présents.**

**Contrat d'apprentissage** . Madame le Maire rappelle le mode de fonctionnement de l'école, et en particulier celui des Temps d'Activité Périscolaire (45 min par jour). Elle expose le problème du taux d'encadrement, par rapport à la formation du personnel. Parallèlement, il y a une demande de contrat d'apprentissage de Madyson VANNUFEEL, qui était en stage à l'école l'année dernière. Ce contrat coûterait trop cher pour notre petite commune. Des recherches se feront sur l'idée de recruter un emploi avenir ou quelqu'un sous une autre forme de contrat, afin d'essayer de recruter une personne ayant les diplômes adéquats.

**Association NATIF** : Accord pour relouer la salle de réunion à l'association Natif un jour par semaine pour l'année 2016/2017, pour la somme de 320 €.

**Demande de changement d'échelon de Madame Noyé** : Accord. Le Conseil Municipal se prononce favorablement au passage de Madame Évelyne Noyé à l'échelon 3, vu les services rendus.

**SIEBAG** : Accord du Conseil Municipal pour l'adhésion de la Commune de Goux au Syndicat Intercommunal de Eaux du Bassin de l'Adour Gersois. Approbation du rapport d'activités du SIEBAG (eau et assainissement)

**SICTOM** : Approbation du rapport d'activités. Le SICTOM demande à chaque habitant de réduire les déchets verts dans les ordures ménagères et demande l'augmentation de mise en place de processus de compostage. Le problème de la gestion des déchets au lac de LUPIAC après le Festival TEMPO LATINO est abordé. Il y a eu beaucoup d'affluence. C'est un point à améliorer et à essayer de gérer.

#### QUESTIONS DIVERSES :

**Ad'Ap** : La Commune avait demandé un délai supplémentaire pour la mise en accessibilité des bâtiments de la Commune. Le plan a été accepté par la commission. Cette commission a aussi donné son accord pour les travaux de mise en accessibilité intérieure de la Taverne de d'Artagnan. L'accessibilité extérieure sera traitée avec les travaux de la Place.

**Place d'Artagnan** : point sur l'avancement des dossiers de subventions et du financement participatif. 11 arbres ont trouvé des parrains.

**Musée d'Artagnan** : La Commune remercie Thomas SAMEK pour sa donation au Musée. Depuis 2012, Thomas SAMEK recherche des objets et des livres et les offre au Musée d'Artagnan.

**Entretien de la pente derrière l'école** : Afin d'éviter de devoir passer un engin dans cette pente, autorisation est donnée d'y laisser pacager le bétail du GAEC CORNU.

**Chantiers d'été** : Le projet est reporté en 2017, car administrativement trop lourd en mettre en place en 2016. Nous devons commencer le dossier en début d'année 2017. Séance levée à 22 h 50 m.

-x-x-x-x-x-x-x-x-

## COMPTES RENDUS DES REUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE DE TOURISME

✓ **Le Conseil d'administration s'est réuni le 12 avril 2016 à 20 h**, sous la présidence de Véronique THIEUX LOUIT.

**Étaient présents** : Mesdames THIEUX LOUIT Véronique, FOURQUET Isabelle, CORNU Christelle, Messieurs CORNU Frédéric, LUIS Bernard, DURIEZ Bruno, MAGNE Patrick, FILLOS Maxime, GRIVAZ Jean-Marie, LABORDE Simon.

Formant la majorité des membres en exercice. **Était absent et excusé** : Monsieur DESBARATS Joël. **Secrétaire de séance**: Mme FOURQUET Isabelle.

**Présentation du COMPTE ADMINISTRATIF 2015 par Madame Isabelle FOURQUET**, Madame Véronique THIEUX LOUIT ayant établi le CA 2015 quitte la séance. Les chiffres s'établissent comme suit :

Investissement	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
Dépenses	3 000,00 €	1 057,80 €	1 942,00 €
Recettes	3 000,00 €	1 057,50 €	
<b>Fonctionnement</b>			
Dépenses	21 678,09 €	16 385,27 €	
Recettes	21 678,09 €	21 343,59 €	

**Résultat de clôture de l'exercice** : Investissement : 0 € Fonctionnement : 4 958,32 € **Résultat global : 4 958,32 €**

Madame Isabelle FOURQUET explique les chiffres et commente les résultats. Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité des présents le Compte Administratif de l'Office du Tourisme.

#### AFFECTATION DES RESULTATS 2015 présentée par Madame Isabelle FOURQUET.

Madame Isabelle FOURQUET, présente au Conseil d'Administration l'affectation des résultats 2015 pour le budget primitif 2016

Excédent de fonctionnement(2015)	2 038,23 €
Excédent reporté (année précédente)	2 920,09 €
Excédent de fonctionnement cumulé	4 958,32 €
Déficit investissement	0,00 €
Déficit des restes à réaliser	1 942,20 €
Besoin de financement (déficit investissement +déficit RAR)	1 942,20 €
Résultat d'exploitation au 31/12/2015 : excédent	4 958,32 €
Affectation complémentaire en réserve(1068)	1 942,20 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	3 016,12 €
Résultat investissement reporté(001) : déficit	0,00 €

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité des présents le Compte Administratif de l'Office du Tourisme. Madame Véronique THIEUX LOUIT revient dans la séance.

**Présentation du COMPTE DE GESTION 2015 par Madame Véronique THIEUX LOUIT, Présidente :** Madame la Présidente présente au Conseil d'administration le Compte de Gestion établi par Monsieur EGLIN, receveur de la commune. Ce document est établi à la clôture de l'exercice et retrace les titres à recouvrer et les mandats émis par la commune. Les chiffres sont identiques à ceux présentés dans le Compte Administratif présenté par Madame Isabelle FOURQUET. Le Conseil d'administration approuve le Compte de Gestion à l'unanimité des membres présents.

**Présentation du BUDGET PRIMITIF 2016 par Madame Véronique THIEUX LOUIT, Présidente :** Madame la Présidente donne lecture du Budget Primitif 2016 qui se présente comme suit :

<b>Investissement</b>	
Dépenses	3 580,00 € (site internet)
Recettes	5 522,20 € (dont 1942 € d'affectation)
<b>Fonctionnement</b>	
Dépenses	25 776,12 €
Recettes	25 776,12 € (subvention Com. Com. 22 500 €)

#### **PROGRAMME 2016 :**

**Edition guide touristique :** document de 27 pages avec une nouvelle mise en page avec plus de photos pour valoriser les atouts de Lupiac et faire la promotion des prestataires partenaires de l'OT (hébergeurs-restaurateurs-loisirs/activités).

**Fiche RANDOLAND :** le but est la découverte du patrimoine et sa valorisation. Il s'adresse au public famille, pour que les balades avec des enfants riment avec plaisir et découverte. Fiches conçues comme un jeu de piste. 3 fiches (4-6ans / 7-9ans / +10ans). Edition 300 exemplaires de chaque fiche + celle des parents. Conception RANDOLAND.

**Nouvelle signalisation des circuits de randonnées** a été mise en place en partenariat avec l'association d'Artagnan chez d'Artagnan. Sacha Bertolini a créé un nouveau balisage. Les panneaux, payés par l'Office du Tourisme ont été peints par Christian et posés par une équipe menée par René, composée de Suzanne, Lili, Alain « le Breton », Annie et Marcel.

✓ **Le Conseil d'Administration s'est réuni le 06 juillet 2016 à 21 h, sous la présidence de Véronique THIEUX LOUIT, Présidente.**

**Étaient présents:** Mesdames THIEUX LOUIT Véronique, FOURQUET Isabelle, Messieurs CORNU Frédéric, DURIEZ Bruno, GRIVAZ Jean-Marie, LUIS Bernard, FILLOS Maxime. L'ensemble formant la majorité des membres en exercice.

**Étaient absents et excusés:** M.DESBARATS Joël, CORNU Christelle, LABORDE Simon **Secrétaire de séance:** Mme Isabelle FOURQUET.

**Office du Tourisme du Pays d'Armagnac:** Mathieu DINGUIDARD, technicien au Pays d'Armagnac est venu présenter au Conseil d'Administration le projet de la création d'un Office de Tourisme de Pays. Après cette présentation le Conseil d'Administration a pris une délibération de principe sur ce

projet de regroupement de tous les Offices de Tourismes et a émis le vœu que ce nouvel Office de Tourisme de Pays se nomme «Office du Tourisme du Pays de l'Armagnac et de d'Artagnan» et que cette création soit rapide afin que la saison touristique 2017 ne soit pas grevée par des problèmes administratifs.

**Décision modificative:** Madame la Présidente informe le Conseil que l'imputation budgétaire pour le paiement du nouveau site de l'Office du Tourisme doit être modifiée. Il est donc nécessaire de se prononcer sur le virement de crédit suivant (compte 2315 : -4 560 €, compte 205 : +4 560 €). Le Conseil d'Administration accepte les virements de crédits proposés par Madame la Présidente. Séance levée à 21 h 15.

✓ *Le Conseil d'Administration s'est réuni le 6 septembre 2016 à 21 h, sous la présidence de Véronique THIEUX LOUIT, Maire.*

**Étaient présents:** Mesdames THIEUX LOUIT Véronique, CORNU Christelle, Messieurs DURIEZ Bruno, GRIVAZ Jean-Marie, LUIS Bernard, FILLOS Maxime. LABORDE Simon. L'ensemble formant la majorité des membres en exercice.

**Étaient absents et excusés:** Messieurs DESBARATS Joël et CORNU Frédéric, Madame FOURQUET Isabelle

**Secrétaire de séance:** M. Jean-Marie GRIVAZ.

**Décision modificative:** Madame la Présidente informe le Conseil que pour respecter l'équilibre du budget il est nécessaire de se prononcer sur le virement de crédit suivant : compte 6218 : -552 ; compte 6236 : +552. Le Conseil d'Administration accepte les virements de crédits proposés par Madame la Présidente. Séance levée à 21 h 15.

## SERVICES et COMMERCES

- **GARAGE AIO : Mécanique automobile**  
**Station-service - Gaz - Journaux - Tabac.** Station ouverte tous les jours de 7h30 à 19h30 05 62 09 26 29
- **L'AGENCE POSTALE : Services postaux et bancaires, cartes postales, point info tourisme**  
Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h 05 62 09 26 00
- **AU COLOMBIER ROUGE : Salon de Thé – Café Brocante - Expositions**  
Ouvert en mai, juin et septembre de 10 h 30 à 18 h 30 du vendredi au lundi soir  
Ouvert en juillet et août du lundi au dimanche soir de 9 h 30 à 20 h - fermé le mardi matin  
Cathy Duclos 06 03 16 42 14 [cathy.duclos@club-internet.fr](mailto:cathy.duclos@club-internet.fr)
- **LA GUINGUETTE DU LAC : Restaurant - Snack - Bar**  
Facebook : la guinguette du lac - Ouvert du mai à septembre  
Laurent NOUGUES 05 62 03 84 29
- **LA SABATÈRE : Restaurant Gastronomique**  
Ouvert du jeudi midi au dimanche midi.  
Vérane et Jean NEEL 05 62 69 53 69 [restaurantlasabatere@orange.fr](mailto:restaurantlasabatere@orange.fr)
- **LA TAVERNE D'ARTAGNAN : Café – Bar – Restaurant – Point-chaud (pain – viennoiserie)**  
**Epicerie- produits de terroir** 05 62 69 53 54 -  
Nouveaux horaires pour l'hiver  
Ouvert du mardi au vendredi à partir matin 7 h 30 – fermeture à 16 h (15 h le mercredi)  
Ouvert le samedi de 8 h à 23 h – restauration sur réservation le soir  
Ouvert le dimanche de 8 h à 16 h  
Sylvie CASTELLANOS et Philippe ROUANET 05 62 69 53 54

## HISTOIRE de CLOCHER 1

***Le Conseil Municipal a fait électrifier le système de sonnerie des cloches. Depuis le 14 août 2016, l'Angélus sonnera à midi et à dix-neuf heures. Il ne sonnera pas le matin pour protéger le sommeil des voisins du clocher !***

Ci-dessous les derniers carillonneurs manuels non officiels ! Valentin, Jean Luc et Patrick se sont dévoués pour sonner quatre volées lors du mariage et des baptêmes de la famille Bizet.



### ***Les carillonneurs de Lupiac***

Les carillonneurs sont nommés exclusivement par le Curé depuis la disparition de la fabrique. Cette dernière était notamment chargée de la gestion des places au sein de l'église et de l'utilisation des cloches. Voici la liste des carillonneurs connus ... On peut remarquer qu'au début ce sont des carillonneuses. De 1945 à 1952, c'était Madame Marcelline Bergès. Puis de 1952 à 1954, Madame Antoinette Paché. En 1954, est nommée Madame Augusta Dupouy, et après ce sont succédés Messieurs Jacques Bonnet, Octave Dupuy, André Dupuy et Joseph Brazzalotto jusqu'en fin 2014.

Avant 1950, il y avait deux tarifs pour les sonneries. L'utilisation de la grosse cloche coûtait plus cher lors des funérailles. Jusqu'aux années 1955-1960, les carillonneurs se faisaient payer pour les sonneries des diverses fêtes de famille (baptêmes, mariages) et pour les funérailles. Il y avait aussi des quêtes en nature chez les agriculteurs pour payer les sonneries diverses : l'angélus, pour prévenir d'un orage et autres ... Ces quêtes étaient composées de blé, maïs, et quelques fois de volailles.

Monsieur le Curé vient de nommer Richard Latorre... Facile pour lui ... Juste des petits boutons à actionner... Attention de ne pas se tromper !

### ***Fonderies***

Au 19<sup>ème</sup> siècle fonctionnait une importante fonderie de cloches dans le Gers, Bertrand ESCOUBET à Ramouzens, qui travaillait pour tout le sud-ouest de la France et le nord-est de l'Espagne. Les cloches de notre église y ont été fondues à l'exception de la plus jeune qui fut refondue à Annecy.

### ***Le clocher***

On parle de la construction d'un nouveau clocher pour remplacer l'ancien en mauvais état dès 1850. En 1852, Henry Fortuné Couly, gendarme à pied à Lupiac, décédé à 47 ans, lègue ses biens mobiliers à la fabrique de Lupiac pour la construction du nouveau clocher. Le projet de construction du nouveau

clocher date de 1866. Le montant du devis initial, qui prévoyait la construction du clocher en brique était de 13 830,30 francs. Mais l'architecte de la Préfecture a imposé l'utilisation de la pierre à la place de la brique. Le montant du nouveau devis étant de 15 362,43 francs. Les travaux commencèrent le 31 mai 1877 et la première pierre fut posée le 17 août de la même année. La pierre dite d'Angoulême, provient de la région charentaise. Elle a été acheminée par le train en gare de Fustérouau et puis charroyée jusqu'à Lupiac par les attelages de bœufs. Le sable utilisé vient de la carrière Bacqué de Baccaron.

### ***Les sonneries / volée et tintement***

D'origine les quatre cloches pouvaient sonner à la volée puisque le carillonneur tirait manuellement la corde pour faire balancer la cloche. Celle-ci étant fixée par des baudriers sur le mouton (sorte d'axe en bois qui supporte la cloche), elle peut donc se balancer et venir frapper le battant. Le tintement est un marteau qui vient frapper la cloche, il permet une fréquence de coups plus élevée mais un son moins joli.

En 1890 les quatre cloches furent réparées dans les ateliers ESCOUBET à Ramouzens. Les quatre cloches ont été refondues et refaites à l'identique. En 1899, elles ont repris du service et résonnent toujours aujourd'hui sauf une qui est tombée en 1985 ou début 1986. C'est sa remplaçante qui assure aujourd'hui la pleine volée. Elle a été commandée par la commune et remise en place en 1987. On ne retrouve pas la date de son baptême, mais figure sur son flanc les noms du Curé, du Maire et de sa marraine Madame Jeanne Rispat.

***L'Angélus*** : il se sonne par série de trois tintements suivie d'une pleine volée. Dans la religion chrétienne, il est un rappel de pensées pour les autres en récitant la prière de l'annonce donnée à Marie par l'ange Gabriel. Les tintements correspondent au début du versicule et du répond de l'Ave. Son origine est attribuée au pape Urbain II (1088-1099), pour d'autres au pape Jean XXII (1316-1324), la triple récitation au Roi Louis XI en 1472 et l'idée de sa création à St François. Les cloches sanctifient le temps, annoncent les fêtes, les joies pour les baptêmes et les mariages, et lorsque la mort arrive elles sonnent le glas, avertissant le village du départ de l'un des siens.

La première cloche qui assure le tintement de l'Angélus a gravé sur son flanc « Saint Fris prie pour nous ». Elle fait partie du groupe des quatre cloches qui étaient déjà là du temps où le prêtre de Lupiac s'appelait Arnaut Batz Castelmoré, oncle de d'Artagnan.

***Le glas*** : cette sonnerie, produite par tintement avec la plus grosse cloche et la petite, annonce malheureusement un décès. Le glas est sonné matin, midi et soir après l'angélus jusqu'à la sépulture. Autrefois le carillonneur avait coutume de différencier le décès d'un homme ou d'une femme, nous sommes aujourd'hui dans cette recherche afin de restaurer la tradition.

***Le tocsin*** : le tocsin est une sonnerie de cloches civile pour alerter la population d'un danger imminent tel qu'un incendie, une invasion, une catastrophe naturelle, un naufrage, mais aussi pour rassembler la population en urgence.

## *Les cloches*

Première cloche : celle de l'Angélus 154 kilos - **Bertrand Escoubet Ramouzens**

*Sonnerie par tintement*     **♪ MI**

Inscription : **CANET ENIM TUBA ET MORTUI RÉSURGENT INCORUPTI ST FRITZ P P N  
OFFERTE PAR LES FAMILLES DES PARRAINS ET MARRAINES DES QUATRE CLOCHES  
TOULOUSE PONSAN SOUCARET MOLIERES DE CHAUPET MASSEY DE LARTIGOTTE MOLERE MAGNE MACARY R T P  
PARRAIN M H MAGNE  
MARRAINE Melle MACARY  
1899**



Deuxième cloche : 290 kilos - **Bertrand Escoubet Ramouzens**

*Sonnerie par tintement*     **♪ LA**

Inscription : **ST BARTHÉLEMY PRIE POUR NOUS ARNAUT BATZ RECTEUR BERNARD CASTAY GYLLAVME SANSOT  
JEAN LAPIRRE  
CONSEVL GYLLAVME LAFARGVE C BERNARD CASTAY MAGVLIER  
1647  
REFONDUE EN 1899  
PARRAIN M JULIEN MASSEY  
MARRAINE Mme CABARROQUE Née MOLERE**



Troisième cloche : 435 kilos - Paccard Annecy France

*Sonnerie à la volée* ♪ **RE**

Inscription : **1987**  
**MAIRE YVES RISPAT**  
**CURE RENE BEATO**  
**MARRAINE MADAME JEANNE RISPAT**



Quatrième cloche : 875 kilos - Bertrand Escoubet Ramouzens

*Sonnerie par tintement* ♪ **DO**

Inscription : **DICENS MAGNA VOCE TIMETE ACUM**  
**CŒURS DE JÉSUS ET DE MARIE PITIE POUR NOUS**  
**ADOREMUS IN ETERNUM S SACRAMENTUM BÉNISSEZ LUPIAC**  
**PARRAIN M ÉMILE TOULOUSE**  
**MARRAINE M J PONSAN**  
**ÉMILE TOULOUSE CURE**  
**BÉNIE EN 1899**



## LE FINANCEMENT PARTICIPATIF POUR LA PLACE

Vous trouverez ci-dessous ce que nous avons écrit sur la plateforme DARTAGNANS, ce texte est accompagné sur la plate-forme d'une petite vidéo.

*Panache, générosité, engagement pour les belles causes ! Vous partagez cela avec d'Artagnan !*

*Alors donnez à d'Artagnan LA PLACE qu'il mérite !*

Dans le cadre de la création de la Route Européenne d'Artagnan, projet soutenu par le Conseil de l'Europe, LUPIAC, village gersois qui a vu naître d'Artagnan, engage une opération de réaménagement et de mise en valeur de la place du village, la Place d'Artagnan.

**A propos du projet** Cette commune de 314 habitants ne dispose pas de tous les moyens financiers nécessaires pour mener à bien ce réaménagement indispensable. **Lupiac sera le point de départ-arrivée de la première Route Culturelle Equestre.** Cette route pourra se faire également à vélo ou à pied. De même qu'il existe en Europe des itinéraires pédestres tels que les chemins de Saint-Jacques de Compostelle ou cyclistes tel qu'Eurovélo, **la Route Européenne d'Artagnan** a vocation à créer des itinéraires équestres à dimension transnationale. Ce projet a obtenu le soutien de la Commission Européenne.

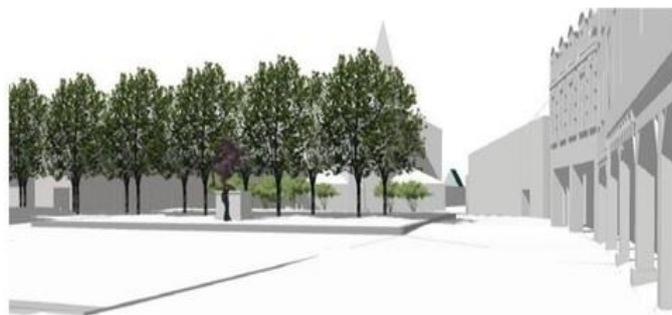
Le réaménagement de **la Place d'ARTAGNAN** consiste :

- au **remplacement du goudron** par des matériaux plus nobles, et à la **création de nouveaux espaces**. La réfection de tous les sols mettra en valeur le bâti historique de la Place.
- à **végétaliser la Place** par l'ajout d'un espace ombragé et l'aménagement d'un fond de scène pour la statue équestre de d'Artagnan. Ainsi chaque arbre, chaque sujet aligné symbolisera un Mousquetaire mené par le Lieutenant-Capitaine d'Artagnan revenant sur ses terres.
- à **respecter l'identité du site et maintenir les usages** ; espaces de circulation et de stationnement, lieu d'échanges, de rencontres et de rassemblement.
- à **mettre en accessibilité** tous les édifices, les équipements publics et les commerces.
- à **mettre en valeur** les couverts du village par un éclairage led basse consommation.

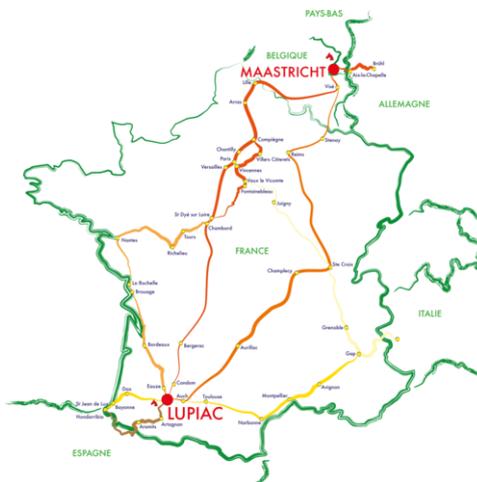


Vue aérienne de la Place d'Artagnan 1 juillet 2016 - Etat actuel

LA PLACE *D'Artagnan se dessine*



**Le village de Lupiac** Le village connaît déjà un développement touristique important depuis la création en 2012 du Festival d'Artagnan et de l'inauguration le 9 août 2015 de l'œuvre de Daphné Du Barry représentant le mousquetaire sur son cheval cabré. Lupiac, grâce à un généreux mécène, a maintenant une statue équestre en bronze de son héros comme dans les grandes villes d'Europe.



**A quoi servira la collecte ?** Déjà des institutionnels, des entreprises et des particuliers soutiennent ce projet par leur subvention et leur contribution, mais sur un **budget de 560 000 €**, il nous manque encore **90 000 €** ! Le plus dur est fait !

La Commune remercie l'Etat, les Parlementaires du Gers, la Région Occitanie, le Département du Gers, le Pays d'Armagnac et le Syndicat d'Electrification pour leur réactivité et leur implication dans ce projet.

Mais pour que tous les travaux soient réalisés cet hiver avant la **labellisation de la Route** par le Conseil de l'Europe, **Lupiac a besoin de vous** !

**Si la collecte atteint 22 500 € (premier palier)** : grâce à vous, nous pourrons finaliser le traitement du carreau central de la Place d'Artagnan en dalles et pavés de pierre naturelle dont les teintes et nuances révéleront les couleurs des belles façades de notre village.

**Si la collecte atteint 45 000 € (deuxième palier)** : grâce à vous, nous pourrons restaurer le revêtement de sol des couverts situés au sud de la place, ceux de la Taverne de d'Artagnan.

**Si la collecte atteint 67 500 € (troisième palier)** : grâce à vous, nous pourrons restaurer le revêtement de sol des couverts qui font face à l'église, de la Rue Féart jusqu'au Colombier Rouge.

**Si la collecte atteint 90 000 € (quatrième et ultime palier)** : grâce à vous, nous pourrons restaurer le revêtement de sol des couverts situés au nord de la place, ceux du Château et de la mairie mais aussi agrémenter cette place de deux mobiliers singuliers : un abreuvoir en pierre datant du XVIIème destiné aux chevaux qui retrouvera enfin son usage passé et, ombragée par le mail d'érables, une grande table accueillante et conviviale à l'image des célèbres banquets gascons.

**Il est possible de soutenir ce projet :**

- par **un don en ligne** sur cette page, après inscription puis connexion sur **www.dartagnans.fr**

- en **envoyant un chèque** (à l'ordre de la Commune de Lupiac) à l'adresse suivante : **Mairie de LUPIAC, Place d'Artagnan 32290 LUPIAC**

**Rejoignez-nous ! Et grâce à vous, la Place d'Artagnan deviendra un Haut Lieu de mémoire, un Haut Lieu historique et touristique en l'honneur du plus célèbre des Mousquetaires, Charles De Batz Castelmore, Lieutenant Capitaine des Mousquetaires du Roi, D'ARTAGNAN !**



**Faites votre magnifique devise :**  
**TOUS POUR UN, UN POUR TOUS !**  
**Si la collecte est dépassée...**

Les travaux de réaménagement de la place se feront fin de l'année 2016 ou au début de l'année 2017. Si la Municipalité collectait plus d'argent que prévu, elle en profiterait pour investir dans la modernisation du Musée d'Artagnan et la création d'un espace dédié aux enfants. Merci à tous.

## Vos contreparties

**Pour 5€ ou plus Soit 1.7€ après déduction fiscale** *Diplôme du donateur.*

**Pour 10€ ou plus Soit 3.4€ après déduction fiscale** *Contribution Mousquetaire*

Contrepartie précédente + une carte postale "collector" de l'inauguration de la première statue équestre de d'Artagnan, œuvre de Daphné Du Barry.

**Pour 25€ ou plus Soit 8.5€ après déduction fiscale** *PACK route Européenne d'Artagnan*

Contreparties précédentes + autocollant voiture : devenez un Mousquetaire en collant ce logo sur votre voiture. Ce logo, créé à Lupiac, est aussi celui de la Route Européenne d'Artagnan.

**Pour 50€ ou plus Soit 17€ après déduction fiscale** *PACK Aramis*

Contreparties précédentes + 2 entrées au Musée d'Artagnan (Visite audio-guidée d'une heure, retraçant la vie de d'Artagnan et faisant des comparaisons avec le personnage d'Alexandre Dumas).

**Pour 100€ ou plus Soit 34€ après déduction fiscale** *PACK Athos*

Contreparties précédentes + inscription sur le registre des Mousquetaires de Lupiac + 2 entrées au Festival d'Artagnan (Reconstitution historique de la vie de Lupiac au XVII<sup>ème</sup>, à l'époque des Mousquetaires – 2<sup>ème</sup> dimanche d'août).

**Pour 500€ ou plus Soit 170€ après déduction fiscale** *PACK Porthos*

Contreparties précédentes + 2 places pour un grand banquet XVII<sup>ème</sup>. La municipalité organisera dans la salle du château du village, un prestigieux banquet exclusivement réservé aux mécènes et aux personnalités ayant soutenu le projet. Le banquet aura lieu lors des inaugurations de la Place d'Artagnan et de l'ouverture de la Route Européenne d'Artagnan au printemps ou l'été 2017.

**Pour 1000€ ou plus Soit 340€ après déduction fiscale** *PACK d'Artagnan*

Contreparties précédentes + inscription de votre nom sur une plaque ou une dalle de la place d'Artagnan.

**Pour 500€ ou plus** *PACK Entreprise Mousquetaire* Pack Porthos adapté à votre entreprise

**Pour 1000€ ou plus** *PACK Entreprise Porthos* Pack d'Artagnan adapté à votre entreprise

**Pour 2000€ ou plus** *PACK Entreprise Route Européenne ...*

**Pour 3000€ ou plus** *PACK Entreprise des Quatre Mousquetaires ...*



**La campagne de financement participatif devait se terminer le 4 octobre 2016.**

**Comme la campagne était active, elle a été prolongée jusqu'au 11 novembre 2016.**

**La municipalité remercie déjà tous les Lupiacois, les commerçants, les descendants de d'Artagnan et autres passionnés, les entreprises et tous les particuliers qui soutiennent ce projet.**

## LE COIN DES BREVES

### Projet de pose de canalisation de gaz naturel LUSSAGNET-BARRAN

L'enquête publique aura lieu du 25 octobre au 29 novembre prochain

### Formations Premiers Secours avec la Croix Blanche

La municipalité a proposé de prendre en charge et d'organiser des formations Premiers Secours ouvertes aux LUPIACOIS.

Il y a eu déjà deux sessions, avec une vingtaine de personnes formées.

La troisième session aura lieu cet automne.



## RAPPEL / La Fibre Haut Débit

Dans le cadre du projet "Gers numérique", la Commune de LUPIAC bénéficie du nouveau réseau depuis le 24 Mars 2016. Rapprochez-vous de vos opérateurs. Ci-dessous des outils à votre disposition :

- <http://observatoire.francethd.fr> pour connaître les périmètres et l'impact des montées en débit.
- <http://www.ariase.com/> pour tester sa ligne et connaître son (nouveau) débit.
- <http://twitter.com/GersNumérique> pour suivre les infos et les mises en services de Gers Numérique.
- <http://contact@gersnumerique.fr> pour poser toutes les questions. Vous pouvez aussi téléphoner au Conseil Départemental au 05 62 67 40 40 et demander Gers Numérique.

**Le Haut Débit n'est pas systématique : rapprochez-vous de vos opérateurs**

## Adoption des érables de la place

Tous les arbres ont été adoptés.

## Vol à l'école

Juste avant les grandes vacances, la cantine a été cambriolée. Plus de nourriture, plus de poêle, plus de marmite, plus de bonbon, plus de glace pour le repas de fin d'année...Il a fallu trouver un point de restauration en urgence. Nous avons décidé de demander à Laurent de se transformer en cantinier...Guinguette burger, frites et glaces. Les enfants étaient ravis mais ils ont eu du mal à remonter la côte. Le préjudice est de 500 € environ. Nous avons porté plainte.

## Rentrée scolaire 2016/2017

L'effectif 2016/2017 est stable : nous comptons 26 élèves.

Madame Eva BRAU est la directrice de l'école de Lupiac et elle assure les cours du CE1 au CM2.

Madame Laétitia COUSTEAU, professeur des écoles s'occupe de la maternelle et du CP.

Nathalie MOULIE est assistante de vie scolaire. Madyson VANNUFEEL est stagiaire.

Personnel communal : Huguette LAGARDERE (cantinière), Danièle LAFFARGUE (agent d'entretien),

Cathy DALLA-TORRE (assistante maternelle et animatrice), Anne AKLIL(animatrice).

**CM2:** Inès AIO, Cléa TAPIE, Enzo DELPECH –FILLOS

**CM1:** Perrine WIOROWSKI, Thibault MAGNE, Noam AKLIL

**CE2:** Meg LEFEVRE, Etan DELPECH –FILLOS

**CE1:** Quentin BARRERE

**CP:** Achille CORNU, Miriam DA COSTA SANTOS, Lilou DUPUY, Emmy MAGNE, Lucas PEREZ,

Eléa DELPECH-FILLOS, Noélie ROUBINET, Pierre JOURDAN-CERIZZOLA, Théo JOURDAN-CERIZZOLA

**GS:** Thomas BARRERE, Lily CASSIN

**MS:** Emmy DELPECH-FILLOS, Noah JAMIER, Louna KERVEL

**PS:** Mélanie CASSIN, Louan DOAT, Alycia RODRIGUEZ

**TPS:** Youn KERVEL



Le 31 juillet 2016, le **Prince William, futur Roi d'Angleterre, duc de Cambridge**, est venu à Lupiac prendre un chocolat chaud et déguster une crêpe au chocolat chez Cathy avec un de ses amis, au Colombier Rouge... Nous n'avons pas de photos ! ... Il était protégé par deux gardes du corps !

Le 12 septembre 2016, **Robert Hue** est venu à Lupiac, dans le cadre d'une visite du Groupe de Sénateurs RDSE (**R**assemblement **D**émocratique et **S**ocial Européen), à l'initiative de Raymond Vall, Sénateur du Gers. Ils ont été reçus par Frédéric, Isabelle, Jean Marie et Maxime. Ils ont visité le Musée, puis Alain Libéros et Alain Fournié, Présidents de la Route Européenne d'Artagnan leur ont présenté la Route Européenne d'Artagnan.



### Semaine Européenne de cyclotourisme dans le Gers

Les organisateurs avaient choisi Lupiac comme point de convivialité. Le dimanche 10 juillet, plus de 600 cyclotouristes partis d'Auch ont fait une pause dans notre village pour le repas de midi. Ils ont pris des photos souvenir au pied de la statue. Les membres de l'association d'Artagnan chez d'Artagnan étaient là, en costume, pour les accueillir.



## Lupiacois Champions

**Annick Desbarats** a été sacrée Championne du Gers de Pétanque en Doublettes Féminines à Auch le 19 Juin 2016 avec Claude Sarrau. La persévérance a payé pour Claude Sarrau (championne en 2009) et **Annick Desbarats** (championne en 1980) face à Josiane Setau et Adeline Dupuy du club de Malabat (titrée en doublette mixte en 2014).  
**Félicitations à Annick... Quel exploit ! Remporter le même titre trente-six ans après !**



CHAMPIONNES du GERS en DOUBLETTES FEMININS  
AUCH le 19 Juin 2016  
**ANNICK DESBARATS** et CLAUDE SARRAU  
CLUB DE BASSOUES



FINALISTES CHAMPIONNAT du GERS en DOUBLETTES MIXTES  
**FREDERIC RIBEIRO** et **ANNICK DESBARATS** (à droite)  
SAMATAN le 26 Juin 2016  
CLUB DE BASSOUES FACE A MARLENE LARDENOIS ET MAX MILHAS

Avec trois équipes en demi-finale, le club de Bassoues a démontré, s'il en était besoin, une éclatante maturité. Marlène Lardenois et Max Milhas ont offert aux spectateurs une très belle finale de près de deux heures face à leurs amis de club **Annick Desbarats** et **Frédéric Ribeiro** qui n'ont rien lâché et se sont battus jusqu'au bout.

L'équipe de **Marc Lafargue** (en haut à droite) est **Championne régionale Midi-Pyrénées Languedoc Roussillon et Provence Alpes Côtes d'Azur**. Ils ont perdu en 32<sup>ème</sup> de finale aux championnats de France quadrettes de boules lyonnaises.





### Nouveau

#### ***Les Jardins de PEBUC***

Tous les mardis matins, Christine, maraîchère à Bazian vend les légumes et les fruits de saison de son jardin sur la place.

### Chevaux vapeur à LUPIAC cet été

Traction



Nous avons reçu cet été plusieurs clubs de motos ou d'automobiles qui, après avoir pris des photos devant la statue, ont visité le Musée d'Artagnan.

Harley



Les vieilles Citroën

Harley



Virada Gascona 32

## Navarrenx /Arette



Le 11 juin 2016, La Municipalité de Lupiac et l'association d'Artagnan chez d'Artagnan ont été très bien reçues par le Président de la Communauté de Communes et le Maire de Navarrenx dans le cadre de l'élaboration du tracé de la Route Européenne d'Artagnan.



Le Maire d'Arette nous a également reçus et nous avons visité la Maison du Barétous et le pays d'Athos, Porthos et Aramis.



## MAIRIE-OFFICE de TOURISME-INFORMATIONS

### SECRETARIAT DE LA MAIRIE

Ouverture au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10 h à 12h.

Ouvert le mercredi de 7 h 30 à 12 h.

mairiedelupiac@orange.fr 05 62 09 26 13

**VOIERIE** : Des travaux de point-à-temps ont été réalisés un peu partout et une réfection de la route sera faite par l'entreprise COLAS sur la route de Pujos à Peyrusse Grande.

Une semaine de « corvée goudron » a été programmée afin de préserver le plus longtemps possible nos chemins. Merci à Christian, François, Thierry, Bernard, Alain, Roger, Gérard, Antoine, Vincent, Simon, Maxime, Patrick, Frédéric et Patrice qui ont formé de belles équipes. Isabelle et Véro ont assuré l'intendance.

D'autres bénévoles se sont proposés, comme Nicolas. Merci à tous, pour cette solidarité pour le village.



## TRAVAUX AU CENTRE DE LOISIRS

En collaboration avec l'association des Parents d'élèves le Centre de Loisirs a été rénové. Les cloisons centrales ont été supprimées pour créer une grande pièce accueillante qui améliore la surveillance des enfants. Toutes les fenêtres ont été changées par la Commune. Nous aurons des aides CAF. Merci aux parents d'élèves qui ont participé aux travaux et refait toutes les peintures.



## TRAVAUX PLACE D'ARTAGNAN Rue des Mousquetaires - Rue Féart

Les travaux commenceront probablement fin décembre ou début janvier. Merci de faciliter le travail des entreprises en sortant de l'espace public (couverts, trottoirs) : les pots de fleurs, les bancs, les chaises et les tables.

Merci aussi d'éviter de vous garer sur la place ou sous les couverts durant les travaux.

## ASSEMBLEE GENERALE

Assemblée générale des Producteurs de Foies Gras à la Ferme du Gers s'est tenue à Lupiac le 17 juin 2016.



## ASSOCIATIONS

### Comité des fêtes

La fête 2016 étant passée le comité des fêtes vous propose de le retrouver à la salle des fêtes

**le samedi 5 novembre à 20 h**

pour **un concours de belote.**

Il sera possible de vous restaurer sur place avec des grillades diverses, accompagnées de frites, barquettes de calamars, assiette de fromage et un petit dessert.

Le coin repas est ouvert à tous, amateurs de cartes ou pas.

Après cette soirée d'automne nous vous donnons rendez-vous pour une autre animation au printemps.

## ARTISANS ET PROFESSIONS LIBERALES

- **ALIAS Christine** *Sophro-Relaxologue*  
*Cours collectifs de relaxation*  
*Site : [sophrorelax32.com](http://sophrorelax32.com) 06 82 11 79 80*
- **BESSEAU Nelly** *Cours de yoga 06 81 65 53 92*
- **BERTOLINI Sacha** *Graphiste 06 50 46 33 49*
- **BOUCHET Guy** *Ebéniste, facteur d'orgues 06 22 42 18 10*
- **CASARIN Alain** *Travaux publics 06 07 60 60 94*
- **DESBARATS David** *Travaux agricoles et publics,*  
*d'assainissement et de terrassement*  
*05 62 69 03 65 – 06 30 93 82 78*
- **DUFFOUR Yves** *Artiste peintre 06 31 20 19 97*
- **DUFFOUR Elisabeth** *Praticienne de la relation d'aide et*  
*développement personnel.*  
*06 70 49 04 96*
- **FERREYRA Ronald** *Maçon 05 62 69 71 38*
- **GARAIT Marie-Ange** *Infirmière 06 63 57 65 40*
- **GRANDOTTO BIETTOLI Manon** *Ferme équestre*  
*06 32 38 11 08*  
*[manon.grandotto@gmail.com](mailto:manon.grandotto@gmail.com)*
- **MARTIN Patrick** *Tous travaux du bâtiment 06 89 21 04 54*
- **MEYER Claudia** *Pratiques en énergétique chinoise : Tuina,*  
*Moxas, ventouses 05 62 06 59 58*
- **PAGANESSI Daniel** *Pension canine et féline 05 62 09 23 87*
- **PINEAU Tony** *Travaux d'élagages 06 67 23 95 10*
- **REED Jason** *Travaux du bâtiment 06 31 75 55 31*
- **REMY Denis** *Ostéopathie rachidienne 06 87 88 28 22*
- **WIOROWSKI Barnabé** *Création de marque,*  
*décors et personnalisation de textiles 05 62 03 79 24*

*S'il y a des changements ou des ajouts à inscrire dans cette liste, n'hésitez pas à nous contacter.*

## ETAT CIVIL

### Décès

**Francis AURENSAN**, décédé le 28 avril 2016 à AUCH, à l'âge de 73 ans.

**Monique MONTANE**, née Molère, décédée le 20 mai 2016 à VIC-FEZENSAC,  
à l'âge de 75 ans

**Gildo BRAZZALOTTO**, décédé le 29 mai 2016 à AUCH, à l'âge de 88 ans.

**Charles CASTEX**, décédé le 2 août 2016 à AUCH, à l'âge de 94 ans

## ORGANISATION de la COMMUNICATION

Nous éditons 2 bulletins par an. Le nombre de pages peut varier selon les informations à vous donner.  
Pour ceux qui le souhaitent et qui le peuvent, par souci d'économie et de préservation de la nature, nous vous proposons de recevoir ce bulletin en format numérique. Il suffit de vous inscrire à la Mairie.

***Rappel aux associations : si vous le souhaitez, faites nous passer avant le 30 septembre et le 31 mars de chaque année vos textes sous format Word. Vous pouvez publier les comptes rendus de vos actions et vos diverses annonces***

***Si vous êtes un Champion, si vous avez quelque chose de remarquable à nous faire savoir et si vous le souhaitez, faites nous passer avant le 30 septembre et le 31 mars de chaque année vos textes sous format Word et vos photos. Nous publierons***

# Lupiac dans la presse



et d'autres articles ;  
Le Canard Gascon  
le journal du Gers  
la voix du Gers, etc...